
XCIH.

25 Juli 1566.

*Lettre missive de Son Altèze au Prince d'Orengé, escript
le jour de St.-Jacques, 25 de Juillet 1566.*

MON BON COUSIN,

Ne s'estant tenu Conseil, pour l'absence de mon bon cousin le Prince de Gavre, depuis la réception de voz lettres du XXII^e de ce mois, que hier après-midy, ce est cause que sur icelles j'ay tardé vous respondre jusques à maintenant, que je voy vous dire que ce m'a esté ung singulier plaisir d'avoir entendu, par l'une de vos dictes lettres, que les presches et assamblées des deux jours de feste derniers avoyent esté moindres que les précédentes: ce que je sçay estre advenu par les bons debvoirs et diligence que y avez faict, dont tant plus cordialement je vous remerchie, que j'espère que, les continuant, les choses se pourront aller méliorant: chose que le Roy mon Seigneur, toute la patrie, et particulièrement la ville d'Anvers, debvront à vous. Mais que le port des armes, selon que l'on a icy

(1) Aangehaald blz. 123.

rapporté, soit esté plus grand que auparavant, combien que le prétext prétendu de renfort et présence du Drossart cessoit, cela donne manifestement veoir où tend le dict port d'armes, et l'apparent danger de sédition, avecq suyte de sac et pilliaige en la dicte ville : à quoy je veulx confier que, par voz prudence et auctorité, regarderez de remédier de plus en plus.

D'autre part, comme l'on m'a adverty qu'en certaine maison en la nouvelle ville, à l'opposite de la maison des Oisterlins, au dit Anvers, se sont fréquentés assamblées des Anabaptistes, de grand matin, sicomme à trois ou quatre heures, en compaignie, à chascune fois, de trois ou quatre cens personnes, que se réitèrent diverses fois en semblable nombre, ne comparans tous ensemble, pour ne monstrer tout à coup combien ilz sont fortz, bien sçachans qu'ilz sont mal voluz de toutes aultres sectes, il m'a semblé, pour la conséquence dangereuse de l'affaire, le vous faire entendre par ceste, affin que donnez ordre que y soit prins soigneulx regard ; le remonstrant, si bon vous semble, à ceulx de la Loy, avecq admonition de considérer les beaux fruitz que peu à peu viengnent à produire ces sectes et ce que s'en peult attendre à l'advenir, par les progrès de ces assamblées.

Je vous remerchie de l'advertissement et advis porté par vostre aultre lettre, et comme j'ay escript pour sçavoir ce qu'est des levées y mentionnées, et que ne doute qu'avez fait le pareil, j'attendray de veoir ce que nous en viendra, pour selon ce résouldre sur la déclaration que mettez en avant, avecq tant meilleur fondement.

Au demeurant, je ne puis délaisser vous escripre que l'on m'a fait entendre de quelques batteaulx qui seroient venuz au-devant d'Anvers, où il y auroit gens et aultres choses contre le bien de la dicte ville, affin que faciés faire le devoir qu'il convient, pour sçavoir s'il y a quelque chose samblable, et auray plaisir de sçavoir ce qu'en aura esté trouvé. A tant, mon bon cousin, je prie le Créateur vous avoir en sa très-saincte garde. De Bruxelles, le jour St.-Jacques 1566.

Souscript : Vostre bonne cousine : MARGARITA, et plus bas : BERTY.

Et superscript : A mon bon cousin le Prince d'Orenge, Conte de Nassau, etc., Chevalier de l'Ordre, Gouverneur du

conté de Bourgoingne et pays de Hollande, Zélande et
Utrecht.

Collationnée à l'autenticque copie, est trouvée
accorder par moy,

A. GRAFHEUS. (1)